

LISTE DES PIECES A FOURNIR

- ☐ Déclaration préalable d'une activité commerciale ou artisanale ambulante complétée et signée
- ☐ S'il y a lieu, Attestation de perte / non détention d'une carte permettant l'exercice d'une activité commerciale ambulante
- ☐ Carte d'identité ou passeport en cours de validité
- ☐ Carte de résident ou titre de séjour en cours de validité et à jour de l'adresse personnelle émise par une Préfecture française
- ☐ Justificatif de domicile
- ☐ Extrait KBis de moins de trois mois
- ☐ Photo d'identité
- ☐ 30 €